

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

Publié le 11/05/2023
Mis en ligne le 12/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix mai à quinze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'aire des monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mme Marie-France DALOT, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERRIERA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mmes Claire MORY, Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. François VALLES, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET, MM. Jacques VELGHE, François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, MM. Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Jean-Luc BARBAIRE, Philippe BAYOL, Mme Marianne LAURENT suppléante de M. Xavier BIDAN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Thierry DUBOSCLARD à M. Bernard LEFEVRE, Mme Sabine ADRIEN à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Line COINDAT-GEOFFRE à Mme Claire MORY, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Henri LECLERE, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. Christophe MOUTAUD à M. François VALLES, Mme Véronique VADIC à Mme Françoise OTT, M. Guillaume VIENNOIS à Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Paul BRIGNOLI à M. Philippe PONSARD, M. Alain CLEDIERE à M. Michel SAUVAGE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Patrick GUERIDE, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Eric BODEAU, Mme Annie ZAPATA à M. Pierre AUGER

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, MM. Michel PASTY, Thierry BAILLIET, Mmes Olivia BOULANGER, Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Erwan GARGADENNEC, Mmes Célia BOIRON, Michèle ELIE, Armelle MARTIN

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 31

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 14

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 45

Secrétaire de séance : M. Eric BODEAU

BUDGET ANNEXE GEMAPI - DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2023

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230510-114-23-BF
Date de réception préfecture : 11/05/2023

La décision modificative n°1 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général.....- 1 962.00 €

Inscription des crédits au chapitre 014, correspondant aux dégrèvements accordés (617/8311).

Chapitre 014 – Atténuation de produits..... 1 962.00 €

Dégrèvement de la taxe GEMAPI de février et mars 2023. Cette nouvelle dépense résulte des abattements, exonérations sur cette taxe. Les montants de dégrèvement nous sont directement communiqués par la Trésorerie via le P503 (73913/8311/0735).

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DM1	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DM1	Proposition 2023		
011	Charges à caractère général	-	1 962,00 €	002	Excédents antérieurs reportés				
012	Charges de personnels et assimilées			013	Atténuation de charges				
65	Autres charges de gestion courante			70	Produits des services				
66	Charges financières			73	Impôts et taxes				135 000,00 €
67	Charges exceptionnelles			74	Dotations et participations				217 527,00 €
68	Dotations aux provisions			75	Autres produits de gestion courante				19 993,00 €
014	Atténuation de produits		1 962,00 €	77					
TOTAL OPERATIONS REELLES					TOTAL OPERATIONS REELLES				
			372 520,00 €				372 520,00 €		372 520,00 €
023	Virement à l'investissement								
042	Transferts entre sections								
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE					TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE				
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT					TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT				
			372 520,00 €				372 520,00 €		372 520,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NEANT

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES			RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023
001	Déficits antérieurs reportés			001	Excédents antérieurs reportés		
16	Emprunts et dettes			10	Dotations, fonds divers et réserves		
20	Immobilisations corporelles			13	Subventions d'investissement		
21	Immobilisations corporelles			16	Emprunts et dettes		
23	Immobilisations en cours						
	TOTAL OPERATIONS REELLES	- €		TOTAL OPERATIONS REELLES			- €
				021	Virement du fonctionnement		- €
				040	Transferts entre sections		
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			- €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	- €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			- €

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230510-114-23-BF
Date de réception préfecture : 11/05/2023

Vu l'avis favorable de la Commission Finances,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

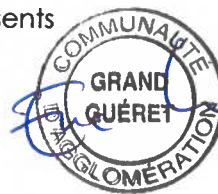
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

ERIC BODEAU